

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Centre-Val de Loire de la Fondation du patrimoine dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre Ouest
61, rue du Mûrier
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
02.47.05.28.67
maximilien.pellereau@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



COMMUNE DE CRÉCY COUVÉ

1, rue du Relais
28500 CRÉCY COUVÉ
02.37.43.68.65
mairie-crecy-couve@orange.fr
www.crecy-couve.fr

NOS PARTENAIRES



► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

L'Église Saint Éloi Saint Jean Baptiste

de Crécy-Couvé



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Crécy-Couvé - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

L'église Saint Eloi- Saint Jean-Baptiste de Crécy-Couvé se trouve au centre du village. Elle occupe l'emplacement d'une chapelle, qui au XIII^{ème} siècle servait aux habitants du château fort de Couvay. Un petit cimetière la jouxte.

Madame de Pompadour, favorite de Louis XV, acquit le domaine de Crécy en 1746. Elle y réalisa de nombreux travaux dont l'agrandissement de l'église et y construisit un château, maintenant démoli. Le village dans son ensemble a conservé son cachet « XVIII^{ème} siècle » d'où sa protection par un SPR (Site Patrimonial Remarquable) régi par une AVAP (Aire de Valorisation du Patrimoine).

Notre église est inscrite à la liste supplémentaire des monuments historiques, certaines pièces du mobilier et certains tableaux sont classés.

Les habitants, le conseil municipal et plusieurs associations locales mettent en valeur et font connaître le village qui a conservé intactes d'anciennes dépendances du château, le paysage et l'urbanisation en lien avec son histoire.

Des animations, des visites du village et l'ouverture au public de certains sites privés sont proposées lors des Journées Européennes du Patrimoine et tout au long de l'année.

Une signalétique dans le village et la documentation disponible à la Mairie ou à l'office de tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux

permettent aux visiteurs d'imaginer ce que fut le domaine au XVIII^{ème} siècle.

Le bilan sanitaire de l'église réalisé avec le soutien financier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre) met en évidence l'importance des travaux de rénovation à réaliser dont certains ont un caractère urgent, en particulier la reprise structurelle de la charpente pour assurer la stabilité du clocher qui s'affaisse progressivement et risque de tomber s'il n'est pas consolidé.

Le montant des travaux pour restaurer la charpente, la toiture et le clocher serait de 400.000 € HT.

Nous pouvons compter sur des subventions de la DRAC et du Conseil Départemental d'Eure et Loir, mais cela reste insuffisant.

Le budget communal actuel ne permet pas d'engager les travaux alors qu'il y a urgence à assurer la sécurité du clocher.

C'est pourquoi nous faisons appel à votre organisme afin de lancer une souscription. Notre objectif serait d'atteindre 200.000€ de dons.

Montant des travaux	400 000 €
Objectif de collecte	200 000€
Début des travaux	Début 2019

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

L'Église Saint Éloi Saint Baptiste de Crécy-Couvé

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60380

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Eglise de Crécy-Couvé

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Toute aide est précieuse ! A partir de 23 005 €, une subvention liée au succès de la collecte pourra être accordée.

© Commune de Crécy-Couvé

